

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2013

Le conseil municipal, dûment convoqué le 15 mars 2013, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Jacky NOUET – Christophe COQUART – Magali TAFARO – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS – Murielle BARBECOT.

Excusés : Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE (pouvoir à Christèle JOSSERAND) –
Absents : Patrick DER-KEVORKIAN - Franck ALBANESE
Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance n'apporte aucun commentaire.

Monsieur le maire demande à l'assemblée de rajouter la demande du fonds solidarité logement à l'ordre du jour, demande acceptée à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2012 dressés par Monsieur BISSON.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

L'assemblée, sous la présidence de Monsieur NOUET, vote à l'unanimité les comptes administratifs 2012 :

- budget principal :
 - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 282 603,20 €
 - section d'investissement avec un excédent cumulé de 43 747,61 €
et un déficit de restes à réaliser de 179 793,33 €

- budget TVA local commercial :
 - section de fonctionnement avec un excédent cumulé de 15 079,30 €
 - section d'investissement avec un déficit cumulé de 3 627,95 €
 - et sans reste à réaliser

- budget assainissement :
 - section d'exploitation avec un excédent cumulé de 83 027,37 €
 - section d'investissement avec un excédent cumulé de 126 798,14 €

et un déficit de restes à réaliser de 199 970,69 €

AFFECTATION DE RESULTAT

A l'unanimité l'assemblée décide à l'unanimité d'affecter la somme de

- budget principal : 136 045,72 €
- budget local commercial : 15 372,43 €

- budget assainissement : 73 173,45 €
à l'article 1068 de la section d'investissement

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Monsieur le maire propose de reconduire les mêmes taux d'imposition que l'année dernière.

Monsieur FONTIBUS rappelle que même si les taux ne bougent pas, les bases sont actualisées. Il émet toujours le vœux de baisser les taux.

Après en avoir délibéré, par 1 voix CONTRE et 9 POUR, les taux d'imposition sont maintenus de la façon suivante :

- taxe d'habitation 12,98 %
- foncier bâti 14,16 %
- foncier non bâti 41,64 %

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs 2013 sont soumis vote, de la façon suivante :

- **commune** :
 - * fonctionnement 771 185 € avec un report d'excédent de 146 557 €
 - * investissement 695 238,33 €

voté par 2 abstentions (C.LAMBERT et M. TAFARO) et 8 voix POUR

- **assainissement** :
 - * exploitation 45 353,92 € avec un report d'excédent de 9 853,92 €
 - * investissement 326 792,61 €

voté à l'unanimité

- **TVA local commercial** :
 - * fonctionnement 17 000 € sans report
 - * investissement 37 969 €

voté à l'unanimité

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Monsieur le Maire transmet la demande d'adhésion en date du 5 mars 2013, au « Fonds Solidarité Logement », géré par le Conseil Général.

Une contribution de 0,30 Euros par habitant est souhaitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adhérer au Fonds Solidarité Logement en accordant une subvention d'un montant de 150 €.

QUESTIONS DIVERSES

Dominique PETRONE soumet la proposition de la communauté de communes CENTRE DOMBES pour l'installation d'un container à verre enterré, l'assemblée propose de remplacer celui situé aux Tamaris.

Jacky NOUET rappelle la cérémonie de la citoyenneté du 30 mars à 11 heures en mairie.

La séance est levée à 23 H.